



Charges sécurité incendie dans igh

Par **coroliam**, le **06/02/2010** à **07:31**

Bonjour,
je suis copropriétaire d'un appartement et d'un garage dans un IGH. Mon garage est en sous-sol et n'est pas accessible par l'ascenceur et ne bénéficie pas des services de sécurité incendie. J'ai des tantièmes garage

Je précise que le garage est commun avec un autre immeuble qui n'est pas classé IGH.

Le syndic compare le service de sécurité avec le gardien.

Pouvez-vous m'aider? Merci Coroliam